

Intervention pour la CFVU du 13/09/2018

Mesdames, messieurs, chers membres de la Commission de Formation et de Vie Universitaire d'Aix Marseille Université.

J'aimerais tout d'abord revenir sur une rentrée que l'on peut nommer « spéciale » pour les étudiants. Spéciale à plusieurs titres et tout d'abord parce que c'est la première rentrée d'application de Parcoursup, et le moins que l'on puisse dire c'est que le démarrage cause quelques soucis puisque de nombreux étudiants nous sollicitent par rapport à des difficultés d'inscription ou de réorientation causées par Parcoursup, nous comptons sur les doyens pour continuer le travail que nous avons entamé avec certains afin de faire en sorte de trouver des solutions à ces problèmes. Spéciale aussi par rapport à un contexte social difficile pour les étudiants qui voient leurs aides directes (bourses, APL) principales non revalorisées alors qu'il y a un coût d'une année universitaire qui augmente.

En effet commençons par le coût de la vie étudiante, qui ne cesse d'augmenter partout en France. Il ne vous aura, sans doute, pas échappé qu'un certain syndicat, composé d'irréductibles gaulois réfractaires et d'agitateurs professionnels, a sorti une excellente enquête sur les coûts de la vie étudiante en France et dans notre académie... Pour ceux qui se demandent, oui je fais référence à l'UNEF.

Je ne vais pas refaire l'intégralité du rapport, cela serait bien trop long et en plus cela serait probablement moins bon. Néanmoins que peut-on retenir concrètement de ce rapport ?

Pour la rentrée 2018, le coût de la vie étudiante augmente de 1,31 %. Ainsi, 56% des étudiants, voient leur coût de la vie augmenter plus fortement que l'inflation. Les étudiants s'appauvrissent donc bien plus vite que le reste de la population. Alors que les premiers mois concentrent les principales dépenses de l'année universitaire, cette hausse ne va faire qu'accentuer la précarité des étudiants et la sélection sociale qui existe dans l'enseignement supérieur. Cela

est d'autant plus vrai, lorsqu'on sait que dans les grandes villes universitaires, le loyer a augmenté de 1.21% en moyenne.

Nous pourrions revenir plus longuement sur l'œuvre du gouvernement en matière d'augmentation du coût de la vie étudiante, comme la diminution des APL ou encore la très contestée loi ORE, mais j'ai fait le choix de ne traiter que les facteurs de précarité sur lesquels nous pouvons avoir des leviers d'action.

Observons les loyers étudiants sur les deux plus grandes villes étudiantes de notre Académie. Les loyers sont en moyenne de 534€/mois pour Aix et de 488€/mois pour Marseille. Ce qui représente respectivement une augmentation de 0,30% et 1,25%. Je tiens à souligner, que le loyer représente la grande majorité du budget d'un étudiant. Juste pour l'anecdote, la moyenne nationale d'augmentation des loyers est de 0,6%, les étudiants qui doivent se loger à Marseille voient donc leur loyer augmenter deux fois plus que la moyenne nationale (partout en France). Pour information le loyer représente environ 50% d'un SMIC lorsque vous êtes en 35H.

Traisons désormais de la question des transports, qui au même titre que les loyers représentent une part non négligeable du budget des étudiants. Pour circuler jusqu'à ou entre nos différents sites universitaires, il faut au minimum deux éléments. Un pass Cartreize annuel d'un montant de 210€, une carte Zou d'un montant annuel de 15€. Mais ce n'est pas suffisant pour circuler dans Aix ou dans Marseille, pour emprunter les bus de la ville d'Aix il faudra dépenser 100€ pour un pass annuel. Et pour Marseille, l'abonnement RTM à l'année est à 220€. Soit un total de 545€ pour bénéficier de l'ensemble des transports nécessaires pour se déplacer sur les différents sites d'AMU. Pour les étudiants les plus éloignés d'Aix et Marseille, il est nécessaire d'investir dans le « pass intégral » de la Région PACA pour la modique somme de 816€ par année. Pour bien saisir l'importance du coût

des transports, il faut savoir que le « pass intégral » représente 71% d'un SMIC lorsque vous êtes à 35h/semaine.

Parlons désormais des frais de restauration. Le CROUS d'Aix-Marseille-Avignon a fait le choix de mettre en place un système de restauration à point plutôt qu'un ticket repas. Le système de restauration à point consiste à faire payer non pas au repas mais d'attribuer à chaque plat un nombre de point, chaque point correspondant à un prix. Ainsi notre CROUS n'utilise pas le ticket classique à 3,25€ qui permet d'avoir accès à un repas comprenant entrée, plat, laitage et fruit. En effet, nos étudiants ont accès pour 3,25€ à 6 points et chaque point supplémentaire coûte 0,60€. Or pour pouvoir obtenir la même formule que dans un CROUS proposant le ticket classique, c'est-à-dire entrée, plat, laitage et fruit, il faut dépenser 11 points, ce qui fait que le repas revient à 6,25€. Ce qui représente presque deux fois le prix d'une même formule dans un CROUS proposant le ticket classique !

Enfin traitons des frais d'inscription. En 2017 un étudiant payait 168€ de frais d'inscription et 16€ de contribution au FSDIE, soit un total de 184€. Cette année nos étudiants doivent payer 170€ de frais d'inscription et s'acquitter de 90€ au titre de la CVEC, introduite par la loi ORE. Ce qui représente une augmentation des frais d'inscription de 76€ pour cette année. Il s'agit ici des frais d'inscription pour une licence.

Je m'arrête ici pour ce qui est du volet précarité, car il y a encore beaucoup de choses à dire. Vous pouvez bien sûr, retrouver l'intégralité de l'enquête ainsi que les sources des chiffres ici évoqués, sur le site de l'UNEF.

Pour ce qui est de la précarité étudiante, nous avons plusieurs manières d'agir. Premièrement nous pouvons au nom de notre Université, négocier des partenariats avec les collectivités territoriales pour mettre en place des tarifs étudiants sur l'ensemble des frais indispensables. Nous pouvons également négocier des tarifs adaptés pour les loyers et les transports. L'autre

champ d'action serait de revoir l'organisation des différents lieux d'études de notre Université. En effet, nous avons des sites dans plusieurs villes et le fait de contraindre les étudiants à se déplacer entre ces villes entraîne des frais supplémentaires. Citons par exemple, les étudiants en psychologie, inscrits à Aix mais qui sont obligés d'aller entre une à deux fois par semaine à Marseille pour assister à certains cours obligatoires. Je ne parle même pas de la fermeture de la majorité des formations proposées par l'UFR ALLSH sur le site St Charles. Comme je l'ai déjà évoqué, le train est un moyen de transport bien plus économique que le bus, or pour les étudiants qui n'ont pas les moyens de se loger à Aix ou Marseille, il était plus simple et moins coûteux de prendre le train pour aller sur le site St Charles à Marseille, plutôt que sur le site Schuman à Aix.

Pour la question des frais de restauration, nous pouvons demander au CROUS de revenir au ticket classique à 3,25€ qui inclut une entrée, un plat, un laitage et un fruit. Ce qui permettra d'une part aux étudiants de mieux se nourrir et d'autre part de faire des économies.

Pour les frais d'inscription, nous pouvons toujours rechercher un moyen de les faire diminuer et faire remonter au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, que la CVEC représente une dépense non négligeable pour les étudiants. Nous pourrions ainsi suggérer au Ministère de revoir sa copie.

Parlons d'un autre sujet qui est inquiétant, le nouvel « arrêté licence » promulgué cet été, ce dernier supprime le cadrage national de la licence. Je sais que des séminaires sont prévus à AMU pour la mise en place de cet arrêté. Dans l'intérêt de nos étudiants et plus particulièrement de nos étudiants salariés, il est indispensable, de conserver la compensation entre les UE et les semestres, ainsi que les rattrapages. Je reviendrai plus précisément sur « l'arrêté licence » en temps voulu. Et l'UNEF Aix-Marseille,

veillera à ce que l'application de ce nouvel arrêté ne pénalise pas les étudiants.

J'aimerais également soulever une problématique que de nombreux étudiants m'ont fait remonter. Il semblerait que cette année, le SFAD refuse de laisser les étudiants prendre certains cours uniquement en régime SFAD. Apparemment, il faudrait soit prendre toutes ses UE en SFAD, soit toutes ses UE en régime continu. Si cela s'avère véridique, alors nous sommes devant un grave problème. En effet comme je l'ai évoqué plus tôt, face au coût de la vie étudiante il n'y a que deux options qui s'offrent aux étudiants : le salariat ou la dépendance familiale. En effet, 46% des étudiants sont obligés de se salarier pour financer leurs études. Vous commencez à percevoir le problème ? La grande majorité des étudiants salariés prennent quelques UE au SFAD afin de pouvoir travailler et financer leurs études. En empêchant les étudiants de prendre une partie seulement de leurs UE au SFAD, on diminue leur chance de réussite et d'augmenter leur risque d'échec. Rappelons simplement que l'activité étudiante rémunérée, est la première source d'échec...

Après les éléments que je viens d'évoquer, il est difficile de contester le fait qu'il existe une sélection sociale liée aux revenus des étudiants et que cette dernière est malheureusement amplifiée par la loi ORE.

Enfin une remarque qui peut sembler dérisoire, voir triviale. Les conditions d'étude à Schuman sont vraiment difficiles, le site est en travaux depuis plusieurs années et on n'en voit toujours pas le bout ! Nos étudiants se rendent donc sur leur lieu d'étude dans la poussière et le boucan du chantier, j'imagine que nous sommes tous d'accord pour dire que nos étudiants méritent un peu mieux que cela.

Enfin, j'aimerais conclure par une petite anecdote. Tous les jours, les étudiants qui se rendent sur le site Schuman à Aix passent devant un grand panneau avec écrit « Ici nous bâtissons votre avenir ». Ironique n'est-ce pas ? Car quel avenir peut-on bien trouver entre la précarité et les attaques du Gouvernement ?

Merci pour votre attention.

Page 2 sur 2
Lyes BELHADJ, Conseiller Académique d'Aix-Marseille
Université